

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2020

---

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 676

présenté par

M. Jacques, Mme Gipson, Mme Janvier, M. Bouyx, Mme Sarles, M. Cazenove et M. Daniel

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 44 DECIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.